



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ambassade de France en Roumanie
Service économique de Bucarest

Bucarest, le 6 novembre 2020
Affaire suivie par : Laura Iliescu

Le secteur public roumain face à la crise sanitaire

Etat des lieux sur le secteur public en Roumanie

En Roumanie, les services d'intérêt général sont assurés par l'administration publique centrale (Gouvernement, ministères, autorités subordonnées et autorités administratives autonomes contrôlées par le Parlement), la compétence au niveau local étant confiée aux autorités de l'administration publique locale (conseil départemental, mairie, conseil local). Selon le Ministère des finances roumain¹, le secteur public roumain comptait en septembre dernier 1,24 M personnes, dont 795 534 employés dans l'administration centrale et 444 680 dans l'administration locale, les dépenses salariales s'élevant à environ 12,4% du PIB (soit 26Mds €).

Différents acteurs participent à l'élaboration et gestion des politiques dans le secteur public, à différents niveaux. La Direction Générale de l'administration publique du Ministère des travaux publics, du développement et de l'administration est en charge de la réalisation et de la coordination des principales politiques dans le domaine. Dans l'exercice de ses fonctions, elle est soutenue par la Direction pour la coordination des politiques et priorités, placée auprès du Secrétariat Général du Gouvernement. La transformation digitale des services publics est gérée par l'Autorité pour la digitalisation de la Roumanie, institution récemment créée, sous la coordination du Premier ministre.

Deux documents stratégiques majeurs qui encadrent la réforme des services publics sont en vigueur à présent. Il s'agit de la Stratégie pour la consolidation de l'administration publique et de la Stratégie pour une meilleure réglementation sur 2014-2020, qui portent notamment sur l'augmentation de l'efficacité et de la qualité des services publics, sur l'amélioration de la transparence, ainsi que sur l'harmonisation de la législation et la réduction de la bureaucratie.

Les conséquences de la crise sanitaire sur le secteur public

Depuis novembre 2019, le Gouvernement de Roumanie est conduit par M. Ludovic Orban (Parti national libéral). Destitué après le vote d'une motion de censure le 5 février

¹ Informations par catégorie disponibles à l'adresse <http://www.mfinante.ro/pagina.html?categoriebunuri=numar-salariati-bugetari&pagina=domenii&menu=Buget.>

dernier, son gouvernement a été réinvesti le 14 mars par le Parlement, le vote favorable étant motivé par la nécessité de stabilité politique dans le contexte de la crise sanitaire.

En Roumanie, l'Etat d'urgence a été décrété le 16 mars et prolongée le 14 avril pour 30 jours, période suivie jusqu'à présent de l'état d'alerte. Face à ce contexte, la réforme de l'administration publique s'est accélérée. Plusieurs mesures orientées surtout vers **la digitalisation de l'administration** ont été prises. Par ailleurs, le contexte sanitaire a rendu nécessaire **l'emploi supplémentaire** de personnel notamment dans les secteurs directement impliqués dans la gestion de la crise (santé et ordre public).

Les rapports entre les citoyens et les entreprises d'une part et l'administration d'autre part ont été simplifiés par l'introduction de la signature électronique. De plus, ce type de signature est à présent utilisé pour le dépôt des documents en vue de l'obtention des autorisations dans le domaine des constructions et de l'urbanisme.

Par ailleurs, la plateforme électronique pour les paiement des taxes et impôts par les personnes physiques a été étendue au paiement d'autres types d'obligations fiscales et est disponible aussi pour les entreprises. La facturation électronique pour les marchés publics est devenue possible (transposition de la directive 2014/55/UE).

S'agissant de la mise en place des mesures financières de soutien des entreprises touchées par les effets de la crise sanitaire, le dialogue entre ces dernières et l'Etat a été facilité par la mise en place des plateformes en ligne dédiées par le Ministère de l'économie, de l'énergie et de l'environnement des affaires.

Une réforme de l'Autorité nationale d'administration fiscale est depuis longtemps attendue. La crise sanitaire a permis l'accélération de deux projets majeurs initiés par celle-ci qui visent l'amélioration de la collecte². Un programme pilote pour la mise en place du SAF-T (standard audit file for tax) pour les grands contribuables a été envisagé. En plus, la connexion des caisses enregistreuses au système informatique de l'administration fiscale en vue du suivi en temps réel des flux financiers est obligatoire et devra couvrir toutes les catégories d'opérateurs économiques d'ici le 31 janvier 2021.

D'autres mesures estimées à 80M€ qui visent la réforme digitale de l'administration publique sont prévues par le gouvernement actuel. Il s'agit notamment de la mise en place d'un système d'interopérabilité des données et d'un point unique de contact, ainsi que du cloud gouvernemental. L'introduction de la carte d'identité électronique à micro-puce est également une priorité.

Les fonds européens alloués à la Roumanie dans le cadre de la Facilité de Relance et de Résilience suite à la crise COVID-19 contribueront à la mise en place de ces objectifs. D'autres projets financés par le même mécanisme concernent la transformation et la transition digitale, y compris celle de l'administration publique centrale et locale, ainsi que la mise en place des services essentiels pour la gestion des situations d'urgence.

Commentaires : Le Gouvernement actuel pourra être en mesure de mener à bien ses projets de réforme, notamment dans le contexte des élections législatives du 6 décembre prochain qui lui semblent favorables jusqu'à présent.

² Pour rappel, selon les dernières statistiques, l'écart de TVA s'est établi à 33,8% en 2018, plaçant la Roumanie sur la première place au niveau européen.